

Le chauffeur de Sarkozy servira d'exemple ?

L'un des chauffeurs du ministre de l'Intérieur a été condamné par le Tribunal de Police pour excès de vitesse. En effet, un radar l'a repéré à 209km/h sur l'autoroute A11.

Sachant que le ministre avait déclaré haut et fort que plus personne n'aurait de passe-droit, son chauffeur a donc été condamné. 510 euros d'amende et un retrait de permis d'une durée de 4 mois.

Toutefois, nous ne savons pas si le Tribunal de Police lui a octroyé un permis blanc pour qu'il puisse continuer de travailler au service de Nicolas Sarkozy ...

Source : L'AutoJournal

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le mardi 20 mai 2003

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/3106-chauffeur-sarkozy-servira-exemple.html>